

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260422_P_058
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 24 février 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG

Objet : Signature d'un Avenant technique n°3 au contrat de Services de télécoms entre la société ITE Réseaux et la Communauté de Communes Loire Semène.

Le Président,

N° 20260422_P_058

Décide

De signer un avenant technique au contrat avec la société :

OBJET

**ITE RESEAUX
7 RUE DES FOSSES
43200 YSSINGEAUX**

N° SIRET : 503 918 500 00011

Cet avenant technique a pour but d'harmoniser la date de fin d'engagement de l'ensemble des sites concernés par le marché. La date de fin d'engagement est désormais la même pour tous les sites le 31 décembre 2026.

L'ensemble du contrat initial est conservé.

Cet avenant technique n'a aucune incidence financière sur le montant initial du marché.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 22 avril 2026,

AR Prefecture

043-244301131-20260422-20260422_P_058-AU
Reçu le 27/04/2026

Le Président

